



(12) **FASCICULE DE BREVET EUROPEEN**

(45) Date de publication et mention
de la délivrance du brevet:
21.05.2003 Bulletin 2003/21

(51) Int Cl.7: **E04H 1/12**

(21) Numéro de dépôt: **98202693.2**

(22) Date de dépôt: **11.08.1998**

(54) **Kiosque pour services, notamment pour services bancaires, pourvu d'une structure mobile de sécurité.**

Dienstleistungskiosk, insbesondere für Bankdienstleistungen, versehen mit einer mobilen Sicherheitsstruktur

Service kiosk, in particular for banking services, provided with a mobile security structure

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES FR IT LI LU MC NL

(30) Priorité: **11.08.1997 IT MO970145**

(43) Date de publication de la demande:
17.02.1999 Bulletin 1999/07

(73) Titulaire: **Teknimond S.r.l.**
42100 Reggio Emilia (IT)

(72) Inventeurs:
• **Mazzoli, Uber**
42100 Reggio Emilia (IT)

• **Vecchi, Emilio**
46044 Goito (MN) (IT)
• **Marcolungo, Marco**
37066 Sommacampagna (VR) (IT)

(74) Mandataire: **Kiliaridis, Constantin et al**
Bugnion S.A.,
10, Route de Florissant,
Case Postale 375
1211 Genève 12 (CH)

(56) Documents cités:
WO-A-95/13435 **US-A- 5 379 704**

Description

[0001] L'invention concerne un kiosque de services, notamment pour des services bancaires, pourvu d'une structure mobile de sécurité.

[0002] Plus précisément, l'invention concerne un nouveau type de kiosque permettant de disposer d'une construction non assemblée qui peut être transportée avec facilité et peut être montée en place sans fondations ou autres préparations du terrain, ledit kiosque, compte tenu de sa constitution, étant protégé contre les individus malintentionnés et étant également adapté à l'emploi pour les services bancaires en argent liquide.

[0003] Dans l'état de la technique, on connaît des bureaux à usage bancaire complètement montés et mobiles à l'aide de moyens de transport spéciaux, tels que les maisons mobiles, pourvus de systèmes de sécurité et de blindage appropriés contre les cambrioleurs et les crocheteurs. De tels bureaux mobiles demandent beaucoup de temps pour le transport, qui, quant à lui, exige des moyens de remorquage de dimension spéciale et nécessite des permis spéciaux pour le parcours à effectuer depuis le départ jusqu'à l'arrivée.

[0004] En plus, ces bureaux mobiles présentent des dimensions importantes et doivent voyager déjà complètement assemblés, ce qui oblige les tenanciers ou gérants des services à demander de tels permis spéciaux.

[0005] On connaît en outre des kiosques destinés à plusieurs services différents, ayant une structure métallique blindée d'un seul tenant, qui sont mis en place par ancrage, par l'intermédiaire d'une structure métallique avec des plinthes et des tirants enfoncés dans le terrain; ils ne nécessitent pas de transport spécial, mais, comme déjà dit, ils ont besoin d'un ancrage solide dans le terrain pour pouvoir accomplir leur fonction de sécurité. Il s'ensuit qu'ils sont difficile à repositionner et qu'ils ont tendance à être déclassés de structure mobile en structure fixe, ce qui entraîne qu'ils doivent respecter certaines normes et il est nécessaire de demander des permis délivrés par l'administration publique lors de leur pose sur le lieu choisi par le gérant du service.

[0006] Cet état de la technique est susceptible d'importants perfectionnements en ce qui concerne la possibilité de conformer la structure du kiosque de manière à le rendre facilement transportable avant sa mise en oeuvre, non-transportable pendant la période d'emploi et, enfin, de nouveau facilement transportable pour son déplacement dans un autre lieu.

[0007] De ce qui précède, le problème technique consiste à trouver une conformation du kiosque permettant de réaliser facilement son montage et démontage, ce kiosque en même temps pouvant être difficilement attaqué par des cambrioleurs et des crocheteurs, tout en gardant une structure mobile en ce qui concerne son installation.

[0008] L'invention est caractérisée par un kiosque de services, par exemple de services bancaires, pourvu

d'une structure de sécurité mobile, comprenant une structure métallique blindée et une embase pour ladite structure, ladite embase étant formée d'au moins deux estrades unies par des liaisons démontables et prenant appui sur le sol, ladite structure métallique étant susceptible de montage ou assemblage sur place sur ladite embase composée des estrades; en outre il présente des liaisons démontables placées à l'intérieur de la structure métallique blindée du kiosque et accessibles exclusivement de l'intérieur.

[0009] Les liaisons démontables peuvent être placées chacune à l'intérieur de pièces différentes et l'une au moins de celles-ci dans la pièce accessible au seul gérant des services en argent.

[0010] L'embase peut être formée de deux estrades unies par un assemblage par superposition.

[0011] Ladite structure métallique blindée peut avoir une forme octogonale, cylindrique ou autre.

[0012] Un guichet automatique pour des services bancaires en argent liquide peut être placé dans la pièce spéciale accessible au seul gérant du service.

[0013] Ledit guichet automatique peut comporter un panneau frontal tourné vers l'extérieur de la structure métallique blindée du kiosque.

[0014] Sur les côtés de la paroi de la structure métallique, où ledit panneau frontal du guichet est accessible, des colonnes et des barrières de protection de l'utilisateur peuvent être prévues contre des individus malintentionnés.

[0015] On peut prévoir une estrade supplémentaire placée à côté de l'estrade du kiosque pourvue de rampes d'accès, bordure extérieure, colonnes et barrières de protection, en direction parallèle à la paroi avec ledit panneau frontal du guichet automatique.

[0016] Ladite estrade supplémentaire peut être reliée par des poutrelles à l'estrade de l'embase du kiosque et fixées par des liaisons démontables.

[0017] Ledit guichet automatique pour des services bancaires en argent peut comporter une caisse disposée horizontalement et une colonne verticale portant le panneau frontal de contrôle, ladite caisse horizontale étant ancrée solidement de l'intérieur de l'estrade du kiosque.

[0018] Ladite caisse horizontale peut être montée dans l'épaisseur de ladite estrade du kiosque, dans un renforcement aménagé exprès dans celle-ci.

[0019] Les avantages obtenus par cette invention sont les suivants:

- le kiosque, tout en restant une structure mobile et facilement démontable, présente une combinaison unitaire des deux estrades et de la structure métallique du kiosque lui-même; des individus malintentionnés, pour démolir ladite combinaison, doivent d'abord démonter la structure métallique de manière à rendre accessibles les points où sont placées les liaisons démontables entre lesdites estrades et/ou entre celles-ci et l'estrade supplémentaire;

- la combinaison entière ne peut pas être transportée à cause de ses dimensions de plus de six mètres de côté pour la base et de plus de trois mètres de hauteur pour la structure métallique blindée du kiosque, et également à cause d'un poids total de plusieurs tonnes;
- le guichet automatique pour les services bancaires en argent liquide est mieux protégé contre l'enlèvement grâce aux structures d'ancrage arrière ou latérales dans l'estrade, et contre les chocs en direction perpendiculaire par la bordure extérieure de l'estrade supplémentaire, par les colonnes et les barrières de protection mises sur celui-ci.

[0020] Ledit guichet automatique, enfin, dans le mode d'exécution prévoyant une caisse horizontale, peut être ancré plus facilement à ladite estrade, et la colonne portant le panneau frontal, qui est dépourvu de caisse, même si elle est endommagée par des individus malintentionnés, ne compromet pas la protection du contenu de la caisse; de cette façon, l'arrangement prévoyant ladite caisse horizontale placée dans l'épaisseur de l'estrade, non seulement réduit l'encombrement vertical à l'intérieur du kiosque, mais permet également une protection plus sûre du contenu en argent liquide.

[0021] Des modes de réalisation de l'invention sont illustrés, à titre d'exemple seulement, sur les dessins annexés dont

la figure 1 est une vue en plan, en coupe, du kiosque mobile de sécurité selon l'invention;
la figure 2 est une vue en élévation du côté du guichet automatique;
la figure 3 est une vue similaire en élévation du côté de la porte d'entrée du bureau;
la figure 4 est une coupe en plan, comme la figure 1, pourvue d'estrade prolongée pour le service de guichet automatique aux véhicules automobiles;
la figure 5 est une vue en élévation du kiosque avec ladite estrade;
la figure 6 est une coupe de face relative au positionnement du guichet automatique;
la figure 7 est une coupe transversale relative au positionnement du guichet automatique;
la figure 8 est une variante du positionnement du guichet automatique dans l'épaisseur de l'estrade;
la figure 9 est une variante du positionnement du guichet automatique sur l'estrade, mais en position horizontale et
la figure 10 est une vue en plan du kiosque pourvu de service de guichet automatique et de deux autres pièces pour plusieurs services différents, même non bancaires.

[0022] On a indiqué en 1, figure 1, la structure métallique blindée du kiosque pourvu de colonne centrale 2, fixé de l'intérieur aux estrades avant 3 et arrière 4, superposées et fixées par les liaisons démontables 5; en

6 les pieds réglables en hauteur desdites estrades; en 7 la rampe d'accès pour les handicapés et en 8 les marches; en 9 le bord du toit, en figure projeté sur le plan des estrades; en 10 les colonnes de support de la chaîne 11; en 12 les colonnes de support de la barrière de protection 13 pour le guichet automatique 14; en 15 la pièce faisant fonction de bureau, attenante à la pièce interne 16 du guichet automatique, laquelle est pourvue d'une salle de bains 17; en 18 l'équipement du guichet automatique pour la distribution de l'argent (comme le guichet bancaire automatique ou «automatic teller») et/ou pour sa collecte (caisse continue); en 19, figure 2, le lanternon central de fermeture du toit 20 à ladite colonne 2.

[0023] On a en outre indiqué: en 21, figure 4, l'estrade supplémentaire pour l'accès des véhicules automobiles, pourvue de courtes rampes 22 et de bordure extérieure 23, en 24 les poutrelles de guidage de l'estrade supplémentaire par rapport à l'estrade 4 dans des rainures correspondantes; en 25 les liaisons démontables desdites poutrelles à l'estrade; en 26 les colonnes de support de la barrière de protection extérieure 27 du guichet automatique 14; en 28, figure 5, l'assemblage par superposition entre l'estrade avant 3 et l'estrade arrière 4, unies par lesdites liaisons démontables 5; en 29 l'espace vide au-dessous des estrades, créé par lesdits pieds réglables 6, seulement dans le but de compenser les irrégularités du sol; en 30, figure 6, la structure latérale d'ancrage du guichet automatique quand il est pourvu de porte arrière d'accès; en 31, figure 7, la structure arrière d'ancrage du guichet automatique quand il est pourvu de porte latérale ou de tiroirs latéraux d'accès.

[0024] On a enfin indiqué en 32, figure 8, l'estrade arrière pourvue du renforcement 33 pour recevoir la caisse horizontale 34 du guichet automatique dans le but de réduire la hauteur, la face inférieure extérieure 35 étant placée de manière à effleurer le sol 36; en 37 la colonne de liaison au panneau de face 38 dudit guichet; en 39 le plancher de l'estrade arrière 4 sur lequel la face extérieure 35 de la caisse horizontale 34 dudit guichet est solidement fixée, quand il est monté directement sur l'estrade; en 40, figure 10, le vestibule de ladite pièce intérieure 16, quand il n'y a pas le bureau pour le contact direct du personnel de la banque avec le public; en 41 des marches supplémentaires pour l'accès aux portes latérales 42; en 43 des pièces à utiliser pour d'autres services différents même ne concernant pas l'argent.

[0025] Le montage et le démontage du kiosque selon l'invention a lieu de la manière suivante.

[0026] La position choisie pour la mise en oeuvre du kiosque doit présenter au moins une surface horizontale suffisamment nivelée; l'estrade avant 3 est mise en place sur le sol et nivelée par le règlement des pieds 6; ensuite l'estrade arrière 4 ou 32 est posée sur l'assemblage par superposition 28 en effectuant son réglage par les pieds 6 respectifs, et enfin les liaisons démontables 5 sont serrées de manière à relier les deux estrades en un corps unique. Immédiatement après, on

monte la structure métallique 1 blindée, la colonne centrale 2 et enfin le toit 20 avec le lanternon 19: ladite structure métallique est pourvue d'organes de liaison réciproque entre ces parties et à l'estrade, lesquels sont tous placés à l'intérieur de celle-ci. Lesdites liaisons démontables 5, 25, typiquement des boulons prisonniers et des écrous, ne peuvent être atteintes que de l'intérieur du kiosque et, si celui-ci est divisé en pièces à usages différents, toutes lesdites liaisons ne sont pas placées dans la même pièce, de manière à obliger celui qui voudrait démonter lesdites liaisons à entrer dans tous les pièces 40, 43. Le kiosque ainsi obtenu ne peut pas être transporté à cause du poids et de l'encombrement des estrades et de la structure métallique blindée montée sur celles-ci.

[0027] Plus encore, l'union avec l'estrade supplémentaire 22 pour les chauffeurs est obtenue avec les poutrelles 24 et les liaisons démontables 25, également placées dans la pièce 16 du guichet automatique 18, de manière à en exiger l'accès lors de la séparation de ladite estrade 22 du reste du kiosque.

[0028] Le démontage desdites parties a lieu seulement suivant l'ordre inverse du montage, de manière à en empêcher le démembrement pour effectuer une effraction.

[0029] L'estrade supplémentaire 22 présente une bordure extérieure 23 et des colonnes 26 de protection contre le rapprochement de véhicules automobiles dans une direction perpendiculaire à l'estrade elle-même, pour éviter des actions d'éperonnement de la structure métallique 1 blindée du kiosque.

[0030] Le guichet automatique, quand il est construit selon le mode d'exécution avec une caisse horizontale 34, est mieux protégé par l'estrade arrière 4, à cause de la plus large surface 35 reposant sur le plancher 39, ce qui permet un ancrage le plus solide possible, ou bien quand il est arrimé dans le renforcement 33 de l'estrade 32: la liaison entre le guichet automatique et l'estrade oblige les individus malintentionnés à prélever toute l'estrade avant 3 et arrière 4, et toute la structure 1, 19, et 20 complètement montée, cette opération étant d'ailleurs impossible sans des grues de portée élevée pourvues de plate-forme pour des transports exceptionnels, étant donné les dimensions et le poids, comme indiqué ci-dessus, de la combinaison structure métallique blindée du kiosque-estrade. Le guichet automatique 18 est ancré plus solidement à l'estrade non seulement par sa propre embase sur le plancher, mais également par les structures latérales 30 ou par la structure arrière 31 à laquelle il est fixé.

[0031] La rampe 7 pour handicapés et les marches 8, construites et transportées en tant que portion séparée, sont destinées à être rapprochées de l'estrade avant 3 ou arrière 4 pour faciliter l'accès à la porte du bureau 15 ou des autres services différents 43, ou même fixées à celle-ci.

[0032] Lors de sa réalisation concrète, les matériaux, les dimensions, les détails d'exécution pourront être dif-

férents de ceux indiqués, mais techniquement équivalents à ceux-ci, sans pour cela s'éloigner du cadre de protection de la présente invention. Ainsi, le kiosque des figures 1 à 3 peut être adapté à l'emploi par des chauffeurs quand il est mis à proximité d'un obstacle naturel ou d'un autre bâti concrétisant l'effet de protection donné par ladite bordure extérieure 23 et par les colonnes 26 avec les barrières 27.

[0033] Ainsi l'estrade, même si cette solution est moins avantageuse, peut se composer de trois ou plusieurs parties, qui toutefois doivent être unies par des liaisons démontables 5 rentrant dans le plan de ladite structure métallique blindée 1.

[0034] La forme de la structure métallique blindée peut être cylindrique, parallélépipédique ou autre.

Revendications

1. Kiosque pour services, notamment pour services bancaires, pourvu d'une structure mobile de sécurité, comprenant une structure métallique blindée (1) et une embase pour ladite structure métallique, ladite embase étant formée d'au moins deux estrades (3, 4) unies par des liaisons démontables (5) et prenant appui (6) sur le sol, ladite structure métallique (1) étant susceptible de montage ou assemblage sur place sur ladite embase composée des estrades; **caractérisé en ce que** les liaisons démontables (5) sont placées à l'intérieur de la structure métallique blindée (1) du kiosque et accessibles exclusivement de l'intérieur.
2. Kiosque pour services, selon la revendication précédente, **caractérisé en ce que** lesdites liaisons démontables (5) sont placées chacune à l'intérieur de pièces différentes et l'une au moins de celles-ci dans la pièce (16, 40) accessible au seul gérant des services en argent.
3. Kiosque pour services, selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** l'embase est formée de deux estrades (3, 4) unies par un assemblage (28) par superposition.
4. Kiosque pour services selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** lesdites liaisons démontables (5) sont formées de boulons prisonniers et d'écrous de serrage.
5. Kiosque pour services selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** ladite structure métallique blindée (1) a une forme cylindrique, parallélépipédique ou autre.
6. Kiosque pour services selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce qu'il** comporte un guichet automatique (13, 34-37-38) pour des

services bancaires en argent dans la pièce spéciale accessible au seul gérant du service.

7. Kiosque pour services selon la revendication précédente, **caractérisé en ce que** ledit guichet automatique a un panneau frontal tourné vers l'extérieur de la structure métallique blindée (1) du kiosque. 5
8. Kiosque pour services selon la revendication précédente, **caractérisé en ce qu'il** présente, à côté de la paroi de la structure métallique (1), d'où ledit panneau frontal est accessible, des colonnes (12) et des barrières (13) de protection de l'utilisateur contre des individus malintentionnés. 10
9. Kiosque pour services selon l'une des revendications 7 ou 8, **caractérisé en ce qu'il** comporte une estrade supplémentaire (21) mise à côté de l'estrade du kiosque pourvue de rampes d'accès (22), bordure extérieure (23), colonnes (26) et barrières (27) de protection, en direction parallèle à la paroi avec ledit panneau de face du guichet automatique. 15
10. Kiosque pour services selon la revendication précédente, **caractérisé en ce que** ladite estrade supplémentaire est reliée par des poutrelles (24) à l'estrade de l'embase du kiosque et attachées par des liaisons démontables (25). 20
11. Kiosque pour services selon la revendication précédente, **caractérisé en ce que** lesdites liaisons démontables (25) sont formées de boulons prisonniers et d'écrous de serrage. 25
12. Kiosque pour services selon l'une des revendications 6 ou 7, **caractérisé en ce que** ledit guichet automatique pour des services bancaires en argent comporte une caisse (34) disposée horizontalement et une colonne (37) verticale portant le panneau de face (38) de contrôle. 30
13. Kiosque pour services selon la revendication précédente, **caractérisé en ce que** ladite caisse horizontale (34) est ancrée solidement de l'intérieur à l'estrade (4, 32) du kiosque. 35
14. Kiosque pour services selon la revendication précédente 12, **caractérisé en ce que** ladite caisse horizontale (34) est placée dans l'épaisseur de ladite estrade (32) du kiosque, dans un renforcement (33) ménagé exprès dans celle-ci, la caisse étant ancrée solidement sur les côtés à ladite estrade à l'intérieur dudit renforcement. 40

Claims

1. Service kiosk, in particular for banking services,

provided with a mobile security structure, with a metal armoured envelope (1) and a base formed by two platforms (3, 4) at least joined to the dismantable connections (5) and leaned with feet (6) on the ground, so the said metal envelope (1) can be mounted or assembled in place, making use of the said base formed by the platforms; **characterized by** the fact that the dismantable connections (5) are placed inside the metal armoured envelope (1) of the kiosk and accessible only from the inside.

2. Service kiosk, like in the previous claim, **characterized by** the fact that each said dismantable connection (5) is placed inside different spaces and at least one of the said connections is placed in the space (16, 40) accessible only for the manager of the cash service
3. Service kiosk, like in one of the previous claims, **characterized by** the fact that the base is formed by two platforms (3, 4) united through an overlapping junction (28).
4. Service kiosk, like in one of the previous claims, **characterized by** the fact that the said dismantable connections (5) are formed by imprisoned-bolts and nuts for the clamping.
5. Service kiosk, like in one of the previous claims, **characterized by** the fact that the metal armoured envelope (1) has a cylindrical, or a parallelopipedal or something else shape.
6. Service kiosk, like in one of the previous claims, **characterized by** the fact that implies an automatic cash desk (13, 34-37-38) for bank cash services, placed in the special space accessible only for the manager of the cash service.
7. Service kiosk, like in the previous claim, **characterized by** the fact that the said automatic cash desk is equipped with a frontal panel turned towards the external of the kiosk's metal armoured envelope (1).
8. Service kiosk, like in the previous claim, **characterized by** the fact that it has, from the side of the metal armoured envelope's wall (1) from where the said frontal panel is accessible, columns (12) and protective barriers (13) for the customers and also that are against the ill-disposed fellows.
9. Service kiosk, like in one of the previous claims 7 or 8, **characterized by** the fact that it implies an additional platform (21), placed sideways the kiosk's platform, equipped with roads approach (22), with an external kerb (23), with columns (26) and with protective barriers (27), this all parallelly placed to the wall which has the said frontal panel which slots the

automatic cash desk.

10. Service kiosk, like in the previous claim, **characterized by** the fact that the said additional platform is joined to the base's platform of the kiosk through girders (24) and fixed through dismountable connections (25). 5
11. Service kiosk, like in the previous claim, **characterized by** the fact that the said dismountable connections (25) are formed by imprisoned-bolts and nuts for the clamping. 10
12. Service kiosk, like in one of the previous claims 6 or 7, **characterized by** the fact that the said automatic cash desk for banking cash services implies a box (34) placed in an horizontal way and a vertical column (37) which has the frontal panel (38) of control. 15
13. Service kiosk, like in the previous claim, **characterized by** the fact that the said horizontal box (34) is firmly anchored from the inside to the platform (4, 32) of the kiosk. 20
14. Service kiosk, like in the claim 12, **characterized by** the fact that the said horizontal box (34) is placed in the thickness of the said kiosk's platform (32), within a cavity (33) provided in the same platform, owing the box to be firmly anchored on the side of the said platform in the inside of the said thickness. 30

Patentansprüche

1. Dienstleistungskiosk für Bankdienstleistungen, versehen mit einer mobilen Sicherheitsstruktur, der metallischen Panzerhülle (1) und dem Unterbau, der seinerseits aus mindestens zwei Brettern (3, 4) besteht, gehalten mit den zerlegbaren Verbindungen (5) und im Boden verankert (6), um es zu ermöglichen, dass der metallische Panzerhülle (1) von Ort aufund abgebaut werden kann, stützt sich auf den genannten Unterbau aus zwei Brettern; die zerlegbare Verbindungen (5) liegen im Inneren der metallischen Panzerhülle (1) und sind nur von innen zugänglich. 35
2. Dienstleistungskiosk zeichnet sich, wie bereits in dem Patentanspruch erwähnt, dass die zerlegbaren Verbindungen (5) in unterschiedlichen Räumen liegen und mindestens eine nur in dem für den Pächter zugänglichen Raum (16, 40) liegt. 40
3. Dienstleistungskiosk zeichnet sich, wie bereits in den Patentansprüche erwähnt, dass der Unterbau aus zwei Brettern (3, 4) besteht und mit einem Überlagerungsanschluß (28) verbunden sind. 55

4. Dienstleistungskiosk zeichnet sich, wie bereits in den Patentansprüche erwähnt, dass die zerlegbaren Verbindungen (5) von Schrauben und entsprechenden Muttergehalten werden.
5. Dienstleistungskiosk zeichnet sich, wie bereits in den Patentansprüche erwähnt, dass eine weitere in der Form der metallischen Panzerhülle (1) liegt, die sowohl zylinderförmig kann als auch die Form eines Parallelopipedon haben kann oder auch andere Formen haben.
6. Dienstleistungskiosk zeichnet sich, wie bereits in den Patentansprüche erwähnt, dass Erwähnenswert hier auch erscheint, dass der Bankautomat (13, 34-37-38) in einem Sonderaum liegt, der nur für den Pächter zugänglich ist.
7. Dienstleistungskiosk zeichnet sich, wie bereits in dem Patentanspruch erwähnt, dass ein weiteres Kennreichen die Tatsache ist, dass der Geldautomat auf der Vorderseite mit einer metallischen Panzerhülle (1) ausgestattet ist.
8. Dienstleistungskiosk zeichnet sich, wie bereits in dem Patentanspruch erwähnt, dass es auf der Seite der metallischen Panzerhülle (1), an der die Tafel zugänglich ist, das Publikum durch Säulen (12) und Leitplanken (13) gegen Kriminelle schützt. 25
9. Dienstleistungskiosk zeichnet sich, wie bereits in den Patentansprüche 7 oder 8 erwähnt, dass es ein Ergänzungsbrett (21) vorsieht, das neben dem Kioskbrett liegt, das wiederum mit Auffahrtsrampen (22), feste Außenfahrbahnbegrenzungen (23), Säulen (26) und Leitplanken (27) ausgestattet ist. Das Ganze liegt in parallel zur Wand, die die gesagte vordere Tafel von dem Geldautomat zeigt. 35
10. Dienstleistungskiosk zeichnet sich, wie bereits in dem Patentanspruch erwähnt, dass das Ergänzungsbrett mittels Doppel-T-Eisen (24) mit dem Kioskunterbaubrett verbunden wird und mit den zerlegbaren Verbindungen (25) befestigt wird. 40
11. Dienstleistungskiosk zeichnet sich, wie bereits in dem Patentanspruch erwähnt, dass die zerlegbaren Verbindungen (25) von Schrauben und entsprechenden Muttern zusammengehalten werden. 45
12. Dienstleistungskiosk zeichnet sich, wie bereits in den Patentansprüche 6 oder 7 erwähnt, dass sieht das für den Bargeldverkehr eine wagerechte Kasse (34) und eine lotrechte Säule (37), auf der die vordere Tafel (38) befestigt ist, vorsieht.
13. Dienstleistungskiosk zeichnet sich, wie bereits in dem Patentanspruch erwähnt, dass die wagerechte

Kasse (34) von innen mit dem Kioskbrett (4, 32) verankert wird.

14. Dienstleistungskiosk zeichnet sich, wie bereits in dem 12. Patentanspruch erwähnt, dass die wagerechte Kasse (34), die in das Kioskbrett (32) eingebettet ist, eine Vertiefungsvorsieht (33), so dass die Kasse solide von innen in dem Einbau verankert ist.

10

15

20

25

30

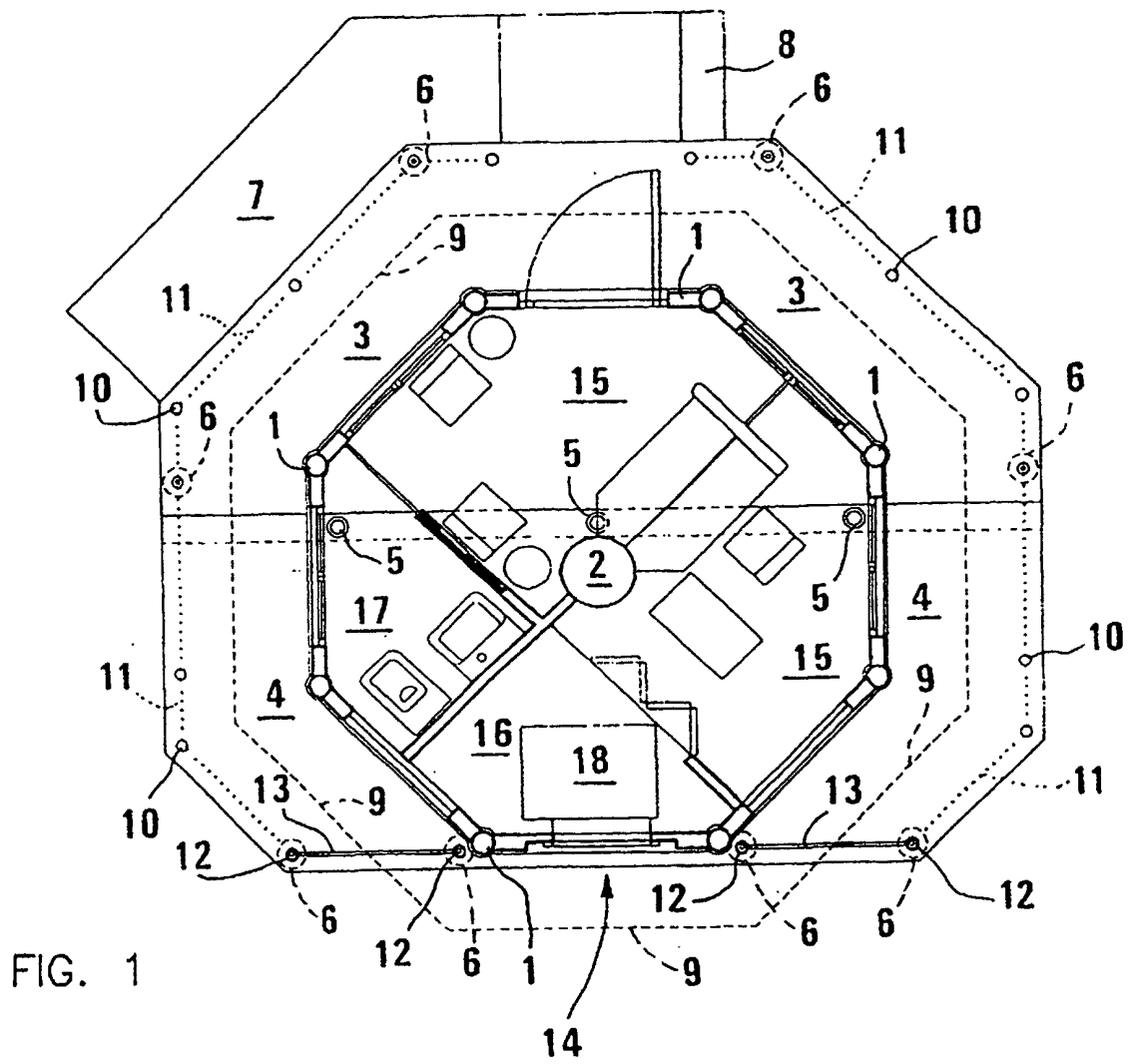
35

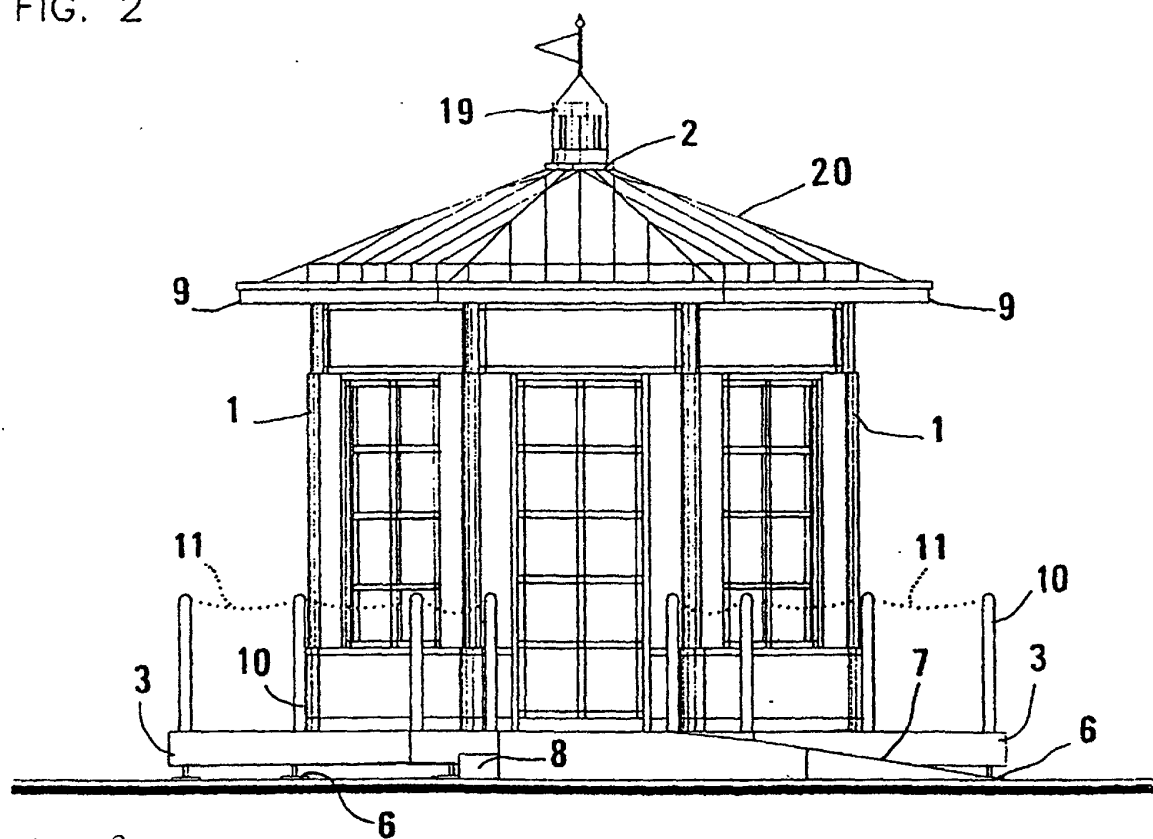
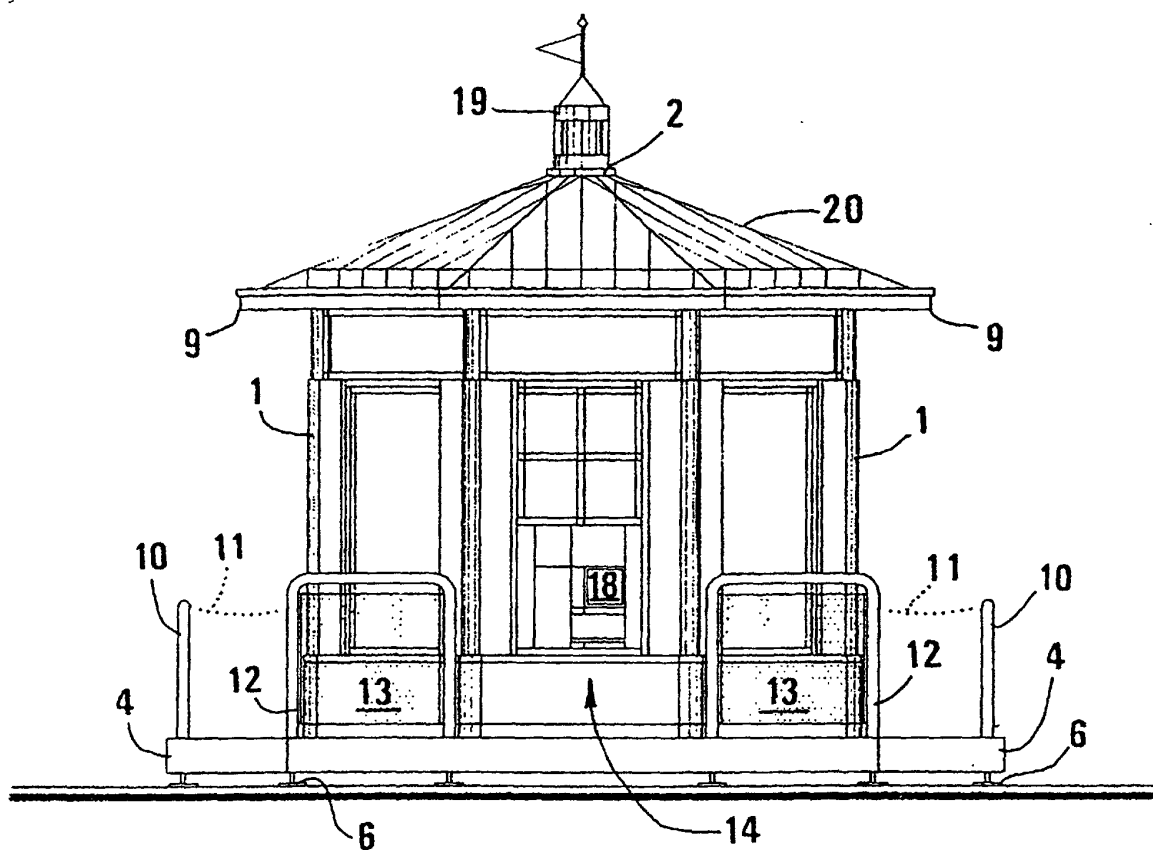
40

45

50

55





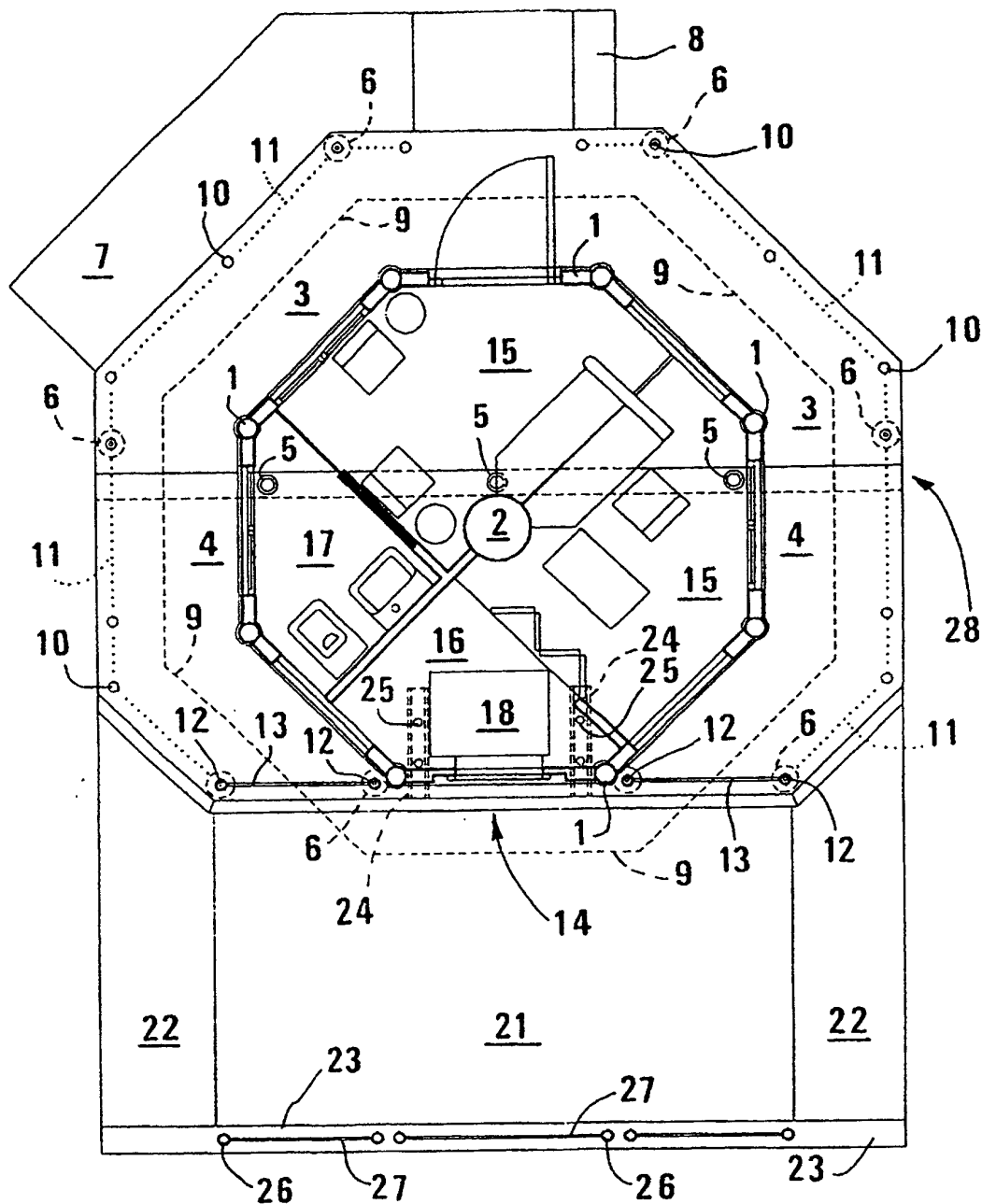


FIG. 4

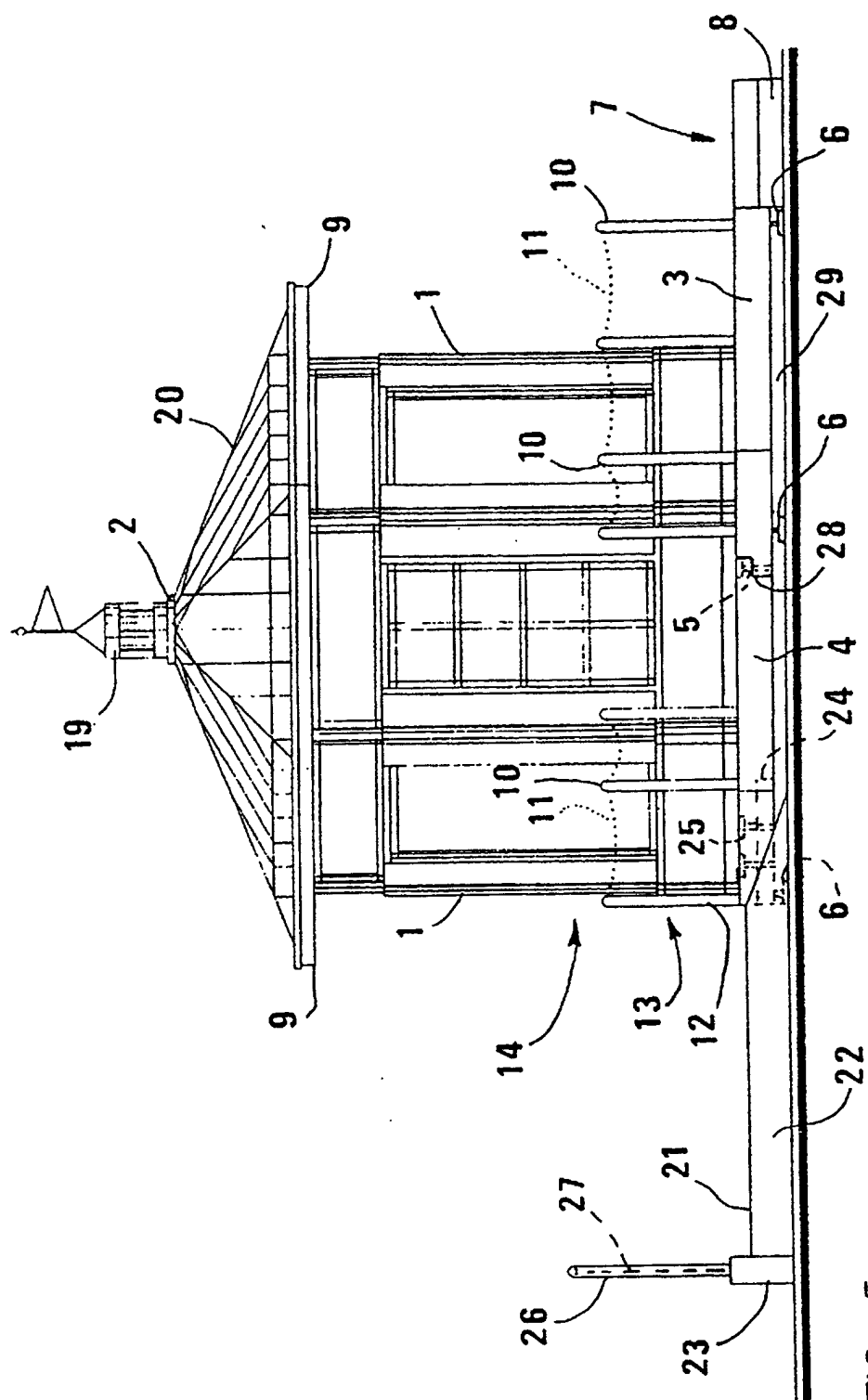


FIG. 5

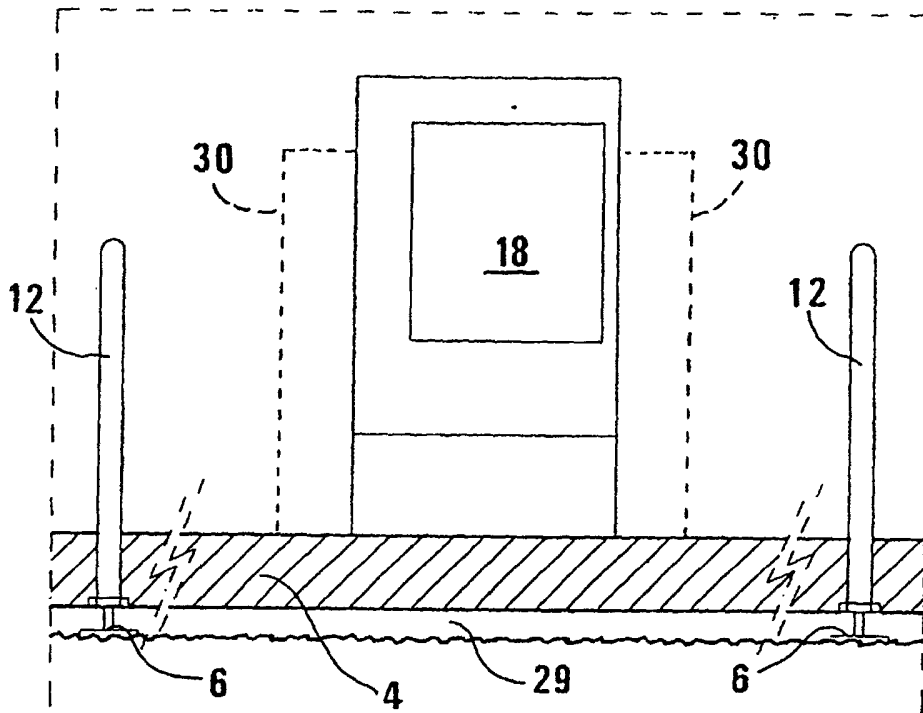


FIG. 6

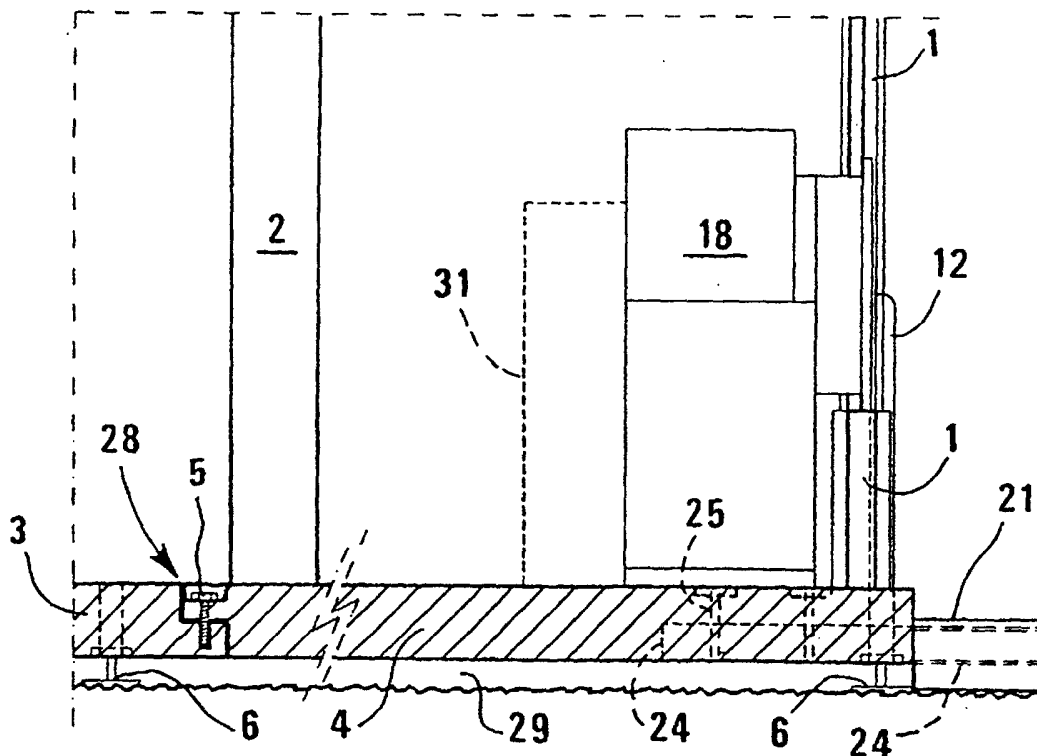


FIG. 7

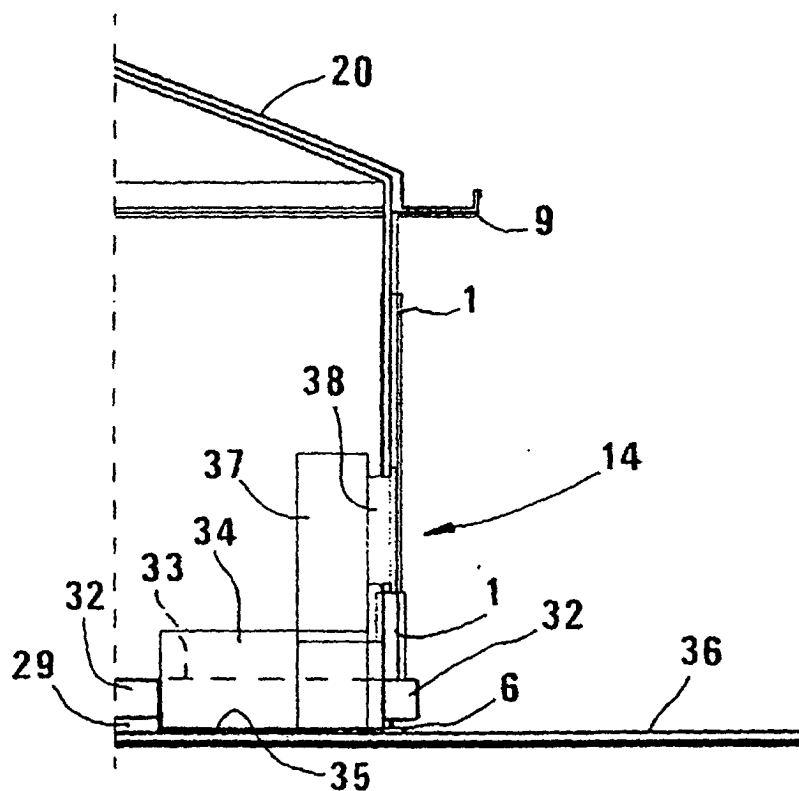


FIG. 8

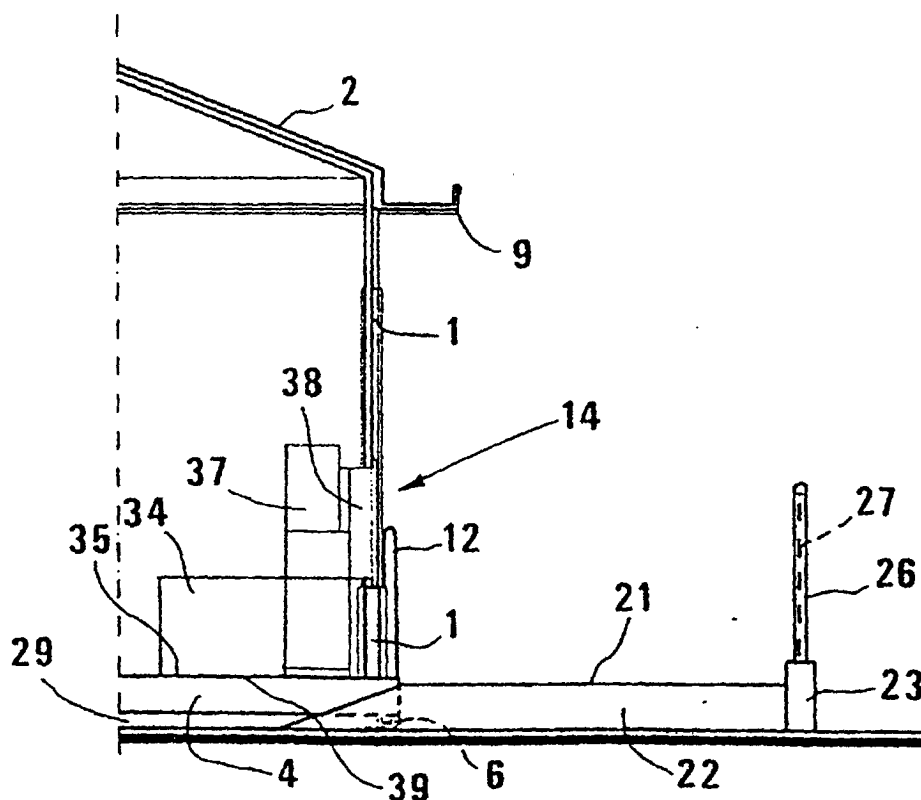


FIG. 9

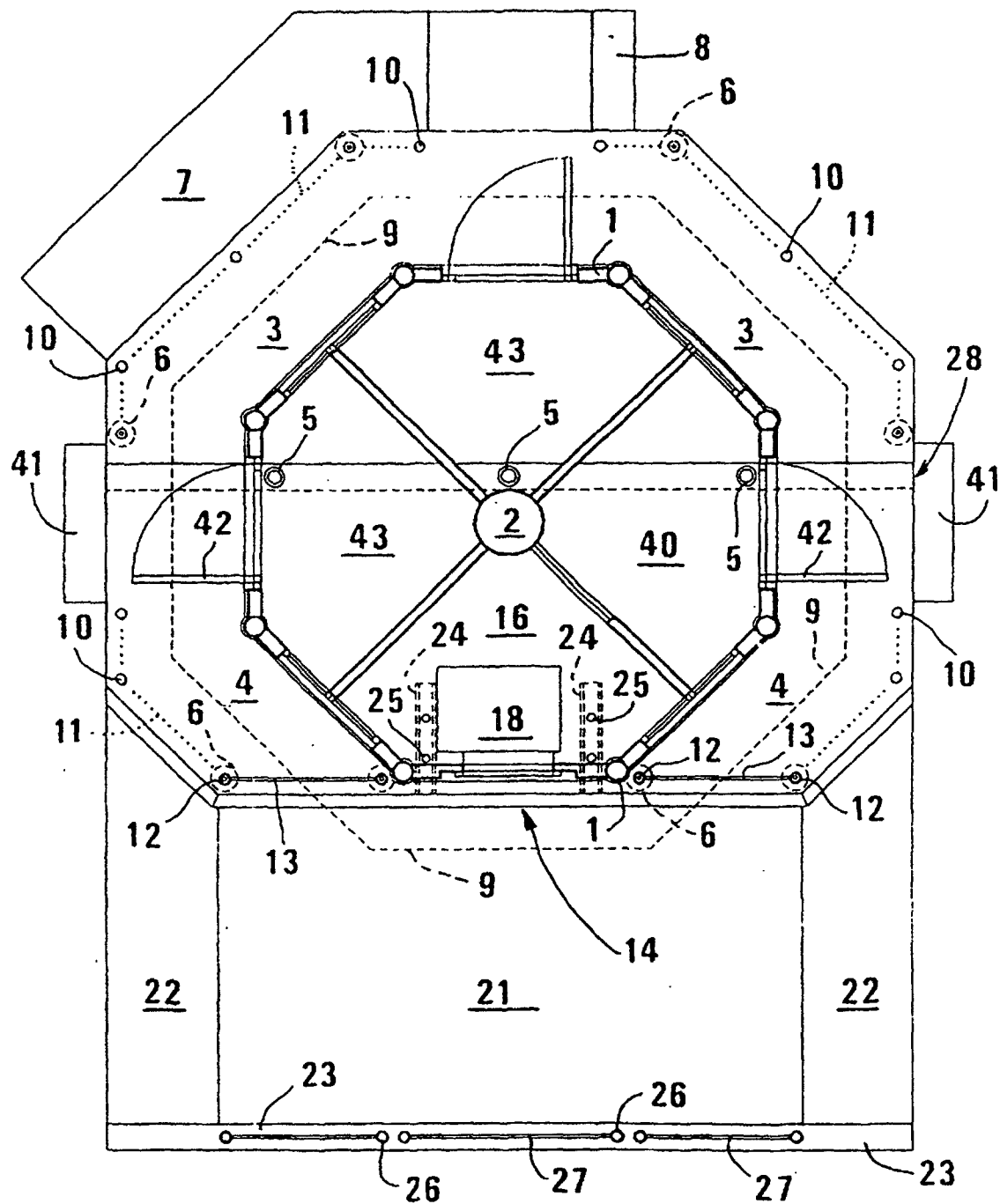


FIG. 10